



Que faut il faire pour voir mon petit fils

Par **annick**, le **11/08/2008** à **10:06**

Bonjour, j'ai un petit fils de 3ans mais il habite dans l'isere, et moi je suis en bretagne, malheureusement je me suis fâché avec mon fils car cet un remariage et sa nouvelle femme n'accepte pas ses deux autres enfants.

n'étant pas d'accord avec lui il ne veut plus me voir et il ma fait savoir que je ne reverrais jamais le petit, je suis allé le voir 3fois quand il etait bébé, je n'ai malheureusement pas les moyens de me deplacer faut il l'obliger à venir avec le petit. Je suis très triste on critique souvent les belle mère, mais je n'accepterais jamais qu'une personne qui prend un homme avec des enfants essaie de détruire la famille qui l'avait avant.

Merci de me répondre. A

Par **domi**, le **11/08/2008** à **17:16**

Un droit de visite peut être accordé aux grands parents par le JAF si c'est dans l'intérêt de l'enfant , mais il n'y a rien de gagné car les grands parents non pas de droits sur les petits enfants !Le mieux serait de renouer le dialogue avec votre fils ... Bon courage Domi